

# LA MARÉE MONTANTE DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 16 N° 1 FÉVRIER 2015

brrrrr...

brrrrr

## Un hiver en dents de scie!



Photo : Benoît Randall

CENTRE DE RÉNOVATION

**CAMILLE DUMAIS**



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347  
[www.camilledumais.com](http://www.camilledumais.com)

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

L'équipe de :

 **imprimerie  
Pré-Texte**

Louise Caron et Claude Leclerc  
propriétaires  
[imprimerie.pretexte@videotron.ca](mailto:imprimerie.pretexte@videotron.ca)

197, Route 230 Ouest  
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0  
Tél.: 418 492-1170  
Télééc. : 418 308-0588

# MOTS DE NOS LECTEURS

## Kamouraska - Guido Macias-Valadez

Lorsqu'on m'a invité à écrire dans le journal *La Marée montante*, je me suis demandé ce que pourrait dire un estivant habitué aux beautés de Kamouraska. On ne cesse de s'émerveiller devant le charme unique d'un fleuve qui, dans sa vastitude, alterne, infatigable, entre l'abandon absolu d'une marée basse, orpheline de ses eaux nourricières, et la plénitude encombrante d'une marée haute, remplissant chaque racoin de vase et laissant flotter sur elle cette abondance nourricière. C'est alors que le souvenir d'un ami de passage chez-nous m'est venu en tête. Cet ami, plus rêveur que poète, provenait d'un endroit où le soleil ne semble jamais s'absenter. Contemplant le crépuscule de Kamouraska, il a exprimé, en quelques phrases, tout le charme de ce pays de vents et de marées.

*Kamouraska*, tes feux crépusculaires laissent le vent effréné lutter vigoureusement avec la marée montante, devant l'éclaircie d'une pleine lune agissant en arbitre.  
*Kamouraska*, mère, nourrice, qui en-

fante ses marées avec tendresse et enthousiasme. Ton cœur bat, agité de joie, lorsque la lune se montre dans le cap. Mais quand le vent se lève, déchaîné par un dieu furieux, il entrouvre les portes des esprits et des consciences.

*Kamouraska*, comme un peintre mystérieux, tu manies ta palette multicolore pour teindre un horizon étincelant face à nos regards étonnés.

*Kamouraska mon amour*, ce jeu de mots exprime la passion pour ce coin de pays rempli de magie et d'enchantement.

Quand mon ami est parti, il m'a laissé, en guise d'adieu, ces paroles qui résonnent dans mon cœur chaque fois que je regarde un coucher de soleil :

« À la fin de la journée, lorsque la nuit, inclémente, vient engloutir la lumière, je contemple dans le firmament la présence inouïe d'un rayonnement bleuté rempli de teintes nos-

taligues, ne se laissant pas troubler devant l'approche des ténèbres. Dans chacune des couleurs, il y a des restes du jour absent, et je regarde alors son parcours. Si son chemin a été lumineux et sans écueils, le ciel s'enflamme d'une symphonie de jaunes qui se dégradent vers les rouges, sans oublier un coup de pinceau de rose estompé par la légèreté de l'air. Si le cycle a été hasardeux, alors une gamme orangée se couvre d'un indigo obstiné, sur un fond violet qui annonce inexorablement la pluie rafraîchissante d'une journée d'été ».

*Avec mes remerciements pour les suggestions affectueuses de Alice Côté et Katia Macias-Valadez.*

Monsieur Guido Macias-Valadez connaît Kamouraska depuis une vingtaine d'années mais il est un heureux estivant depuis douze ans. Merci pour ce très beau texte!



# Familiprix

*Papeterie  
Au Coin de l'Écriture*

- Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
- Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221  
bsrpapeterie@familiprix.com  
Sylvie Soucy, *conseillère*



# PROMUTUEL DU LITTORAL



418 856-4429  
418 492-2014  
www.promutuel.ca

**ASSURANCE**  
Automobile | habitation | entreprise | agricole

LA MARÉE MONTANTE  
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska 418 492-6523 poste 3  
67, avenue Morel  
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :  
15 mars 2015

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 20\$ par année, frais de poste et de manutention compris.  
Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

#### L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé  
Infographie : Imprimerie Pré-Texte  
Impression : Imprimerie Pré-Texte  
Révision linguistique : Huguette Carretier et Claude Langlais

## Le Gentleman - Andrew Caddel

Ma grande-tante Elga LeMesurier était une vieille femme douce et gentille qui n'aurait pas fait mal à une mouche. Et dans une vie de presque neuf décennies, elle ne l'a jamais fait. Mais elle aimait le hockey, un sport qui est pur et dur et certainement pas pour ceux ou celles qui ont des faiblesses au coeur. Même si elle n'a jamais joué au hockey, c'était dans ses goûts.

1906



Elle a grandi dans la ville de Québec en tant que dernier enfant d'une famille de onze : elle avait quatre grands frères, forts et athlétiques et quatre soeurs. Elga était un peu timide et était le petit chouchou de la famille — les photos de l'époque montrent une jolie petite fille aux longs cheveux bruns, avec de grands yeux et un visage doux.

Comme ses soeurs, elle fera ses études au collège à Montréal, afin de devenir enseignante. Deux ans plus tard après avoir obtenu son brevet pour enseigner, son frère aîné, Garnet, et beaucoup de ses amis ont été enrôlés et sont partis pour se joindre aux troupes envoyées en France, c'était la guerre... C'était aussi la dernière fois qu'elle le verrait.

Elga a enseigné à des milliers d'enfants dans la ville de Québec de 1920 à 1955. Mais à tous les ans, dès la fin des classes et jusqu'à la fête du Travail, elle et sa soeur Pearle, amenaient leur mère dans leur maison à Kamouraska. En hiver, Elga continuait d'enseigner mais passait ses temps libres en patinant, en faisant du ski de fond, ou en se promenant le long de la terrasse Dufferin devant le Château Frontenac.

Quand sa mère est morte à 96 ans, à la

fin de 1947, le rituel a continué.

Puis, en 1949, un jeune homme est venu à Québec pour jouer pour l'équipe de hockey locale. Son nom était Jean Béliveau.

Cette année-là, il a joué pour l'équipe les Citadelles junior et a commencé à se faire un nom. Puis en 1950, il a été recruté pour l'équipe des As de Québec dans la Ligue senior du Québec. L'équipe est devenue légendaire, à cause de Jean Béliveau. Comme sa popularité grandissait, il n'y avait pas assez d'espace pour contenir tous les fans comme ma tante Elga. Donc un plus grand aréna a été construit. Les fans l'appelaient : « La Maison que Jean a construite ».

Finalement, le directeur général du Club de Hockey Canadien, Frank Selke, a convaincu Jean de déménager de Québec pour jouer à Montréal : il a simplement « ouvert le coffre — » pour le payer.

Tout au long de sa carrière, dans le Colisée embrumé des fumées de tabac, ou devant la télévision dans son appartement sur La Grande Allée, ma tante Elga a continué d'aimer Jean Béliveau... Mais il ne l'a jamais su avant l'hiver 1976.

J'ai eu la chance d'interviewer Jean Béliveau à quelques reprises en tant que journaliste étudiant. Comme il l'a fait avec tant de gens, il était un vrai gentleman, me faisant toujours sentir à l'aise. Un jour, je l'ai interviewé durant une demi-heure pour un documentaire que je produisais, puis j'ai pris un peu de temps avec lui après notre entrevue.

1975



Je lui ai dit : « Ma grande-tante Elga demeure à Québec, elle a 81 ans et a suivi votre carrière depuis votre arrivée

à Québec. Elle vieillit maintenant, mais elle adore le hockey et vous êtes toujours son joueur préféré. Si jamais vous venez à Kamouraska, et vous souhaitez arrêter, même si ce n'est que deux minutes, elle en serait heureuse pour le reste de sa vie. » « Eh bien, Andrew, il se peut que j'aie à Rimouski l'été prochain. Je vais arrêter la voir en passant », dit-il.

J'étais ravi. Mais je n'ai rien dit à ma tante Elga à ce sujet. L'anticipation ou la déception aurait pu la tuer s'il n'était pas venu. Le mois de juillet suivant, je l'ai appelé au Forum de Montréal afin de m'assurer qu'il se souvenait de son engagement. Il a dit : « Bien sûr ! C'est dans mon agenda. Je serai là à environ 14 heures, le 21 juillet. »

Le grand jour est arrivé, et je surveillais devant la maison... Une longue Cadillac bleue est arrivée, a stationné à l'hôtel en face de notre maison. Un homme en sortit, portant des lunettes foncées et tenant un cigare partiellement allumé. C'était Béliveau. Fidèle à son habitude, il s'arrêta pour jaser avec les deux hommes de livraison de Molson qui étaient très surpris de rencontrer le Gros Bill devant un hôtel à Kamouraska. Jean les a mis à l'aise en parlant de leurs livraisons.

Nous avons échangé des banalités sur son trajet de Montréal à Kamouraska et expliqué que ni ma tante Elga ni mon grand-père de 89 ans, n'avaient aucune idée qu'il venait pour les rencontrer. Il monta les escaliers vers la porte d'entrée sur la grande véranda et frappa deux fois.

Ma mère a appelé, « Tante Elga, il y a un gentleman à la porte pour vous. »

Elle est venue à la porte, regarda le grand homme avec les lunettes foncées. Qui était-ce ? Pourquoi était-il venu la voir ? Il a enlevé ses lunettes de soleil et elle a pu voir que devant elle, c'était son idole ! Il se pencha vers elle, elle qui ne mesurait que 5 pieds 1 pouce et lui donna un bec sur la joue. Elle a été stupéfaite. Trop abasourdie pour parler, en fait, sauf pour dire : « Je ne peux pas le croire ! Je ne peux pas le croire ! » Quand Le Gros Bill est entré, mon grand-père, un ancien

Bill est entré, mon grand-père, un ancien joueur de hockey dans les ligues seniors à Québec lui a donné un copieux « Bonjour Jean ! »

1977



Il est resté et a bavardé, et nous lui avons fait visiter la vieille maison. Ma tante Elga a retrouvé son sang-froid et a commencé à discuter sur les Canadiens, sur la ville de Québec et les vieux jours au Colisée. Mon grand-père a parlé de la pêche et de la chasse, et même de son cousin qui avait gagné la Coupe Stanley dans les années 1900. Et puis, une heure plus tard, Jean devait y aller.

Quand il est sorti avec mon père, tante Elga et moi, une jeune voisine,

Claudine Anctil, a traversé la rue avec sa nièce dans une poussette pour rencontrer notre visiteur, encouragée par mon père. Quand elle a été présentée, elle cria « Jean Béliveau – ce n'est pas possible ! » On parle toujours de cette journée comme « Le jour où Jean Béliveau est venu à Kamouraska ».

Avant de lui dire adieu, nous avons pris une photo de ma petite tante Elga avec le grand Jean Béliveau. C'est une photo qu'elle plaça sur sa commode et qu'elle regardait tous les jours jusqu'à sa mort en automne 1981, peu après son 87<sup>e</sup> anniversaire. Près d'une décennie plus tard, j'étais à l'aéroport de Toronto, et Jean Béliveau était assis en face de moi. Je suis allé vers lui et lui ai dit : « Jean, vous ne vous souvenez probablement pas de moi, mais.... » Il m'a interrompu : « Oui, je sais que vous êtes le journaliste qui avait une grand-mère — non, une tante — qui avait une maison à Kamouraska. » « Oui ! C'est ça. » « Comment est-elle ? » « Eh bien, elle est morte, il y a quelques années, mais elle était très heureuse jusqu'à la fin de ses jours, surtout qu'elle vous avait rencontré. »

« Je suis désolé. Une belle vieille dame, et une visite mémorable. » Il a dit qu'il était flatté d'avoir fait quelque chose

d'aussi simple pour elle. Puis nous avons bavardé sur les dernières nouvelles du hockey. La conversation a duré environ une demi-heure, quand j'ai entendu l'appel de mon vol, et j'ai dû y aller. « Ce fut un grand plaisir de vous revoir ! », lui ai-je dit. Il a répondu en anglais, « Oui, pour moi aussi. J'espère vous reparler bientôt. Et merci de vous souvenir de moi. »


Je me suis arrêté. Je ne pouvais pas croire ce qu'il avait dit. Il me remerciait de m'être souvenu de lui! Au fil des ans, nous nous sommes vus fréquemment quand nos chemins se sont croisés – dans les restaurants, aux matchs de hockey, lors des événements communautaires, et une fois au Temple de la renommée du Hockey. Toujours il a parlé avec une grande sagesse et autorité.

Et chaque fois, il était toujours le même gentleman, comme celui qui avait promis, qui était venu et s'était penché pour donner un bec à la vieille dame qui l'a toujours adoré.

*Une très belle histoire qui méritait d'être racontée! Merci Andrew*

|  |   |
|--|---|
| <b>Café·Bistro</b>   | <i>Fermé en hiver.</i>  |
|    | <i>Possibilité d'ouvrir pour groupe de 8 personnes et plus ou évènements/traiteurs.</i> |
| 76, avenue Morel, G0L 1M0   (418) 308-0739<br>suivez nous sur: <a href="http://www.facebook.com/CoteEstaKamouraska">www.facebook.com/CoteEstaKamouraska</a><br><a href="mailto:cote_est@hotmail.fr">cote_est@hotmail.fr</a>   <a href="http://www.cote-est-a-kamouraska.com">www.cote-est-a-kamouraska.com</a> |   |

|   |
|---|
|   |
| <b>Le fil bleu</b><br>BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART   |
| Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent   |
| 76, avenue Morel, G0L 1M0   (418) 308-0739<br><a href="mailto:info@lefilbleu.ca">info@lefilbleu.ca</a> • <a href="http://www.lefilbleu.ca">www.lefilbleu.ca</a> |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>CENTRE SANTÉ<br/>LA GRAND VOILE</b>   | <i>Beau temps, mauvais temps, une évasion régénératrice.<br/>Des soins personnalisés de qualité; massothérapie,<br/>bains et enveloppements, soin des pieds.<br/>un bien-être assuré<br/>Solarium, terrasses et salon de repos</i> |  |
| 168, avenue Morel   Tél. : 418 492-2539   <a href="http://www.lagrandvoile.ca">www.lagrandvoile.ca</a> | <b>OUVERT À L'ANNÉE</b>  |   |

# SOCIO-CULTUREL

## Comité famille de Kamouraska

Le comité famille de Kamouraska, organisme municipal si dynamique dans la mise en oeuvre notamment de la politique familiale, mais également dans l'élaboration d'une offre des loisirs dans la municipalité, a une nouvelle présidente.

Le comité famille et l'agent de développement tiennent à remercier chaleureusement tous les efforts, tout le dévouement et toute l'énergie déployée par Anik Corminboeuf, qui a mené plusieurs

dossiers importants pour le dynamisme de notre municipalité. Ce fut un réel plaisir de faire du bénévolat et de travailler à ses côtés. Son sens de l'organisation et son leadership ont marqué très positivement les actions de ce comité municipal.

Merci, Anik, pour ton implication dans ta communauté!

Heureusement, le dévouement de cette dernière a su trouver écho parmi les bénévoles du comité famille. Nous sommes

très heureux de trouver une personne aussi dynamique que Chantale Bernier pour occuper le nouveau titre de présidente du comité famille! Nous sommes convaincus que Chantale Bernier saura réaliser de grandes actions et que la réalisation de la politique familiale sera sa priorité! Tous les bénévoles du comité famille sont déjà à pied d'oeuvre afin de vous offrir une offre des loisirs diversifiée et complète.

Votre comité famille

## Fleurons du Québec 2015, c'est le temps de se mettre sur son 31!

Lancé en 2006, le programme national de classification horticole des Fleurons du Québec pour les municipalités a connu un succès immédiat, et n'a cessé de croître depuis : il regroupe actuellement 35 % des municipalités et plus de 48 % des citoyens québécois.

La classification horticole des fleurons (de 1 à 5 fleurons) constitue une reconnaissance officielle des efforts des municipalités et de leurs citoyens pour verdifier leur environnement et embellir leur milieu de vie au moyen d'aménagements horticoles.

Les Fleurons du Québec sont une source de motivation formidable pour les municipalités et leurs citoyens en vue d'embellir leur cadre de vie dans le respect



des principes du développement durable. Les Fleurons obtenus procurent à chaque municipalité une valeur reconnue dont les retombées sociales, économiques et environnementales sont indéniables.

Pas moins de 385 municipalités affichaient fièrement leurs fleurons en 2014. Outre le charme des lieux, les Fleurons du Québec cultivent le sentiment d'appartenance de la communauté et la colla-

boration des partenaires du milieu pour le verdissement local.

L'été 2015 sera, pour la municipalité de Kamouraska, le moment de recevoir le juré qui octroiera une nouvelle note à notre municipalité. Nous avons actuellement 3 Fleurons sur une possibilité de 5. Évidemment, nous faisons appel à votre participation afin que vous preniez particulièrement soin de votre résidence à l'été 2015. Collectivement, nous sommes en mesure d'obtenir une classification supérieure. Verdissez votre résidence pour notre réussite commune!

[www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com)

Benoit Randall  
Agent de développement

*Ouverture d'un bureau à  
La Pocatière pour nous rapprocher  
de notre clientèle de la MRC  
de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web  
[avocats-montmagny.com](http://avocats-montmagny.com)



**LEMIEUX PARENT THÉRBERGE**  
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 371-3114

708, 4<sup>E</sup> AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE

Me Lemieux

Me T. Blais

Me Boillard

Me Bouffard

Me Labrie

Me Thérberge

*Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !*

## Pour la petite histoire... Georges St-Pierre, peintre

**1927.** Année de naissance d'un homme qui changera le paysage artistique québécois. Ses parents sont originaires de Kamouraska. De la grande famille des Dessaint dit Saint-Pierre. Lui n'y mettra jamais les pieds, préférant à la tranquillité du fleuve la débauche de la ville. Georges Saint-Pierre : peintre, autodidacte, misérabiliste, tourmenté.



PHOTOGRAPHIE DE SAINT-PIERRE ET TROIS AUTO-PORTRAITS  
COLLECTION DU MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA

**Peintre.** Son style varie au gré des années. D'abord, l'automatisme non figuratif. Création libre qui évacue tout raisonnement dans la conception artis-

tique. Devient connu grâce à une exposition. Explore la représentation humaine par l'autportrait. Des années durant. Des lignes simples, des formes presque enfantines, des couleurs franches. Travail ensuite à illustrer des récits folkloriques. Et des paysages. Et des clowns. Peintre de l'angoisse, homme à reconstruire les lieux et les hommes au-delà de leurs apparences.

**Autodidacte.** Par la force des choses. Saint-Pierre cherche à être admis à l'École des beaux-arts de Montréal. La direction refuse sa candidature. Trois fois. Il s'efforce d'entrer en contact avec les signataires du Refus global. Peine perdue. Il ne voudra donc jamais être associé à aucun groupe. Se procure un enseignement populaire. Fréquente des peintres, des écrivains, des poètes, des marginaux. Saint-Pierre devient l'un d'eux.

**Misérabiliste.** Courant né des répercussions de la Seconde Guerre mondiale. Trouve son inspiration dans la misère de l'Homme. L'oeuvre de Saint-Pierre est intimement liée à son existence. À sa difficulté à vivre. Il se représente lui-même ou représente des gens défavorisés. Parce qu'il sait que ce sera unique. Que personne ne voudra reproduire des personnages aussi misérables. Saint-

Pierre souffre d'incompréhension. Il est la définition de la bohème.

**Tourmenté.** Plusieurs séjours en institutions. Quelques thérapies, des appartements crasseux, des lacunes en argent. Tabagisme et alcoolisme. La légende raconte que Saint-Pierre vendait ses toiles pour des verres de bière. Ces carences nourrissent une oeuvre prodigieuse. Et elle demeure le témoignage le plus juste de son existence. Décès en 1985 des suites d'une vie de déprivation.

Le Musée régional de Kamouraska a en collection des centaines d'oeuvres (esquisses, toiles, croquis) de l'artiste-peintre et prépare une exposition qui lui sera consacrée.

Le Musée fait partie du Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska, qui comprend également les Archives de la Côte-du-Sud, le Centre d'art de Kamouraska, la Maison Chapais et le Musée François-Pilote.

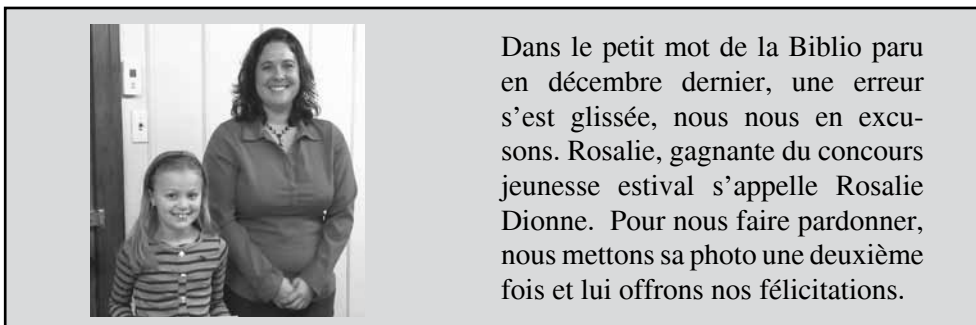
Véronique Drouin, pour le Musée régional de Kamouraska

Sources : [www.georgesstpierre.com](http://www.georgesstpierre.com);  
Ministère des affaires culturelles 1975

## Un petit mot de la Biblio...

**Message important :** La Bibliothèque sera fermée à partir du 30 janvier et ce, pour une période indéterminée. Ce sera pour nous, un énorme plaisir de vous accueillir dorénavant dans un nouvel emplacement, situé au sous-sol du Musée dans l'ancien local du Club de l'âge d'or. Nous faisons tout en notre pouvoir afin de limiter les désagréments et d'ouvrir nos portes le plus tôt possible. Gardez l'œil ouvert, vous recevrez une invitation par la poste, avec la date d'ouverture en temps et lieu. Un grand MERCI à tous les bénévoles qui donnent

généreusement de leur temps afin que cette étape soit une réussite.



Dans le petit mot de la Biblio paru en décembre dernier, une erreur s'est glissée, nous nous en excusons. Rosalie, gagnante du concours jeunesse estival s'appelle Rosalie Dionne. Pour nous faire pardonner, nous mettons sa photo une deuxième fois et lui offrons nos félicitations.

## La Saint-Jean à Kamouraska : embarques-tu?

Il n'y a rien d'anodin dans la Saint-Jean-Baptiste. Cette fête populaire constitue une occasion en or de se rassembler, de marquer le début de l'été et de souligner notre fête nationale. Pour créer un moment magique en 2015,

je fais appel à la participation d'un groupe de bénévoles. Voulez-vous vous impliquer dans l'organisation de la fête, ou encore dans la mise en place lors de la journée des festivités? Communiquez avec moi pour démontrer votre intérêt!

Benoit Randall, agent de développement,  
418 492-6523 poste 3  
ou [developpement@kamouraska.ca](mailto:developpement@kamouraska.ca)

## Remerciements

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la fête, ce qui nous a permis de recueillir lors de l'événement 270,10 \$ dans les tirelires qui se trouvaient au «Jardin du Bedeau», au «Salon Mousse et Vague» et à l'église afin de défrayer les coûts du repas pour les personnes seules.

En effet, le 12 décembre dernier 35 personnes étaient réunies au Centre communautaire pour une messe suivie d'un dîner et de chants.

Merci aussi à nos généreux commanditaires, la Caisse Populaire du Centre de

Kamouraska et le Conseil municipal de Kamouraska.

Merci également aux bénévoles qui ont agrémenté la célébration par leurs chants.

Le Comité d'entraide de Kamouraska



### Desjardins

Caisse du Centre de Kamouraska

### Mieux se connaître, pour mieux avancer

**La Fondation Desjardins invite les étudiants à poser leur candidature pour l'obtention d'une bourse d'étude**

À compter du 5 janvier et jusqu'au 5 mars 2015, les étudiants à temps plein du Québec et de l'Ontario sont invités à poser leur candidature pour recevoir une bourse d'études de la Fondation Desjardins, les montants de ces bourses variant entre 1 000 \$ et 10 000 \$.

La Fondation Desjardins prévoit remettre en 2015 près de 1,8M \$ en bourses, prix et dons, afin de soutenir la persévérance scolaire, l'entrepreneuriat, l'innovation et l'engagement bénévole. Sur cette somme, près de 700 000 \$ seront octroyés dans le cadre de son programme

de bourses d'études.

Les bourses de la Fondation sont offertes dans tous les domaines d'études et dans différents programmes des niveaux professionnel, collégial ou universitaire. Certaines sont destinées aux étudiants des domaines de la finance, de la coopération et de la vie démocratique.

Pour prendre connaissance de toute l'information sur les bourses de la Fondation Desjardins, consulter sans tarder le [www.desjardins.com/fondation](http://www.desjardins.com/fondation).

**À propos de la Fondation Desjardins**

Fondée en 1970, la Fondation Desjardins est un organisme de bienfaisance qui fait de l'éducation sa priorité en aidant les jeunes dans la poursuite de leurs études pour qu'ils réalisent leurs rêves et leurs ambitions. Composante du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada, la Fondation a décerné en 2014 plus de 700 bourses et prix totalisant une aide financière de près de 1,5M \$

Francyne Moreau,  
agente en communication

Saint-Denis      Saint-André

Saint-Philippe-de-Néri      Saint-Pascal/Saint-Bruno

Mont-Carmel      Kamouraska      Saint-Germain

## Mieux se connaître, pour mieux avancer.

**Desjardins**  
Caisse du Centre de Kamouraska

## Soirée des fêtes

### Les frères Cotton donnent un spectacle remarquable

Le 20 décembre dernier, la municipalité de Kamouraska et une artiste locale, Karine Guignard, organisaient un spectacle de musique mettant en vedette les frères Cotton. Parmi ceux-ci, Étienne Cotton, finaliste à l'édition 2013 de la populaire émission de télévision La Voix.

En première partie du spectacle, les spectateurs ont eu droit à une magnifique prestation d'artistes locaux,

qui ont interprété quelques grandes chansons de notre répertoire québécois. À Kamouraska, il y a du talent! La deuxième partie du spectacle était réservée aux artistes professionnels. Nous avons eu droit à un spectacle de grande qualité, à la hauteur de l'immense talent des interprètes, parfois même auteur-compositeur-interprète. Le choix du répertoire musical des artistes rejoignait très adroitement la thématique de la soirée, plongeant les auditeurs dans une ambiance des plus festives. Il va sans dire que la soirée fut un réel succès, sur la scène.

Malheureusement, nous ne pouvons pas parler d'un aussi bon spectacle sans mentionner une assistance décevante. Ce fut le seul point faible de cette soirée. Souhaitons-nous un meilleur succès la prochaine fois... Tout de même, un énorme merci à Karine Guignard qui a participé à l'organisation de cette soirée! Merci également aux généreux commanditaires, la municipalité de Kamouraska, les Entreprises Desjardins, Émilien Pelletier, IGA Saint-Pascal, Les Impressions Soleil, et le Jardin du Bedeau.

## Symposium de peinture du Kamouraska

Le Symposium de peinture du Kamouraska se déroulera du 14 au 19 juillet 2015.

Pour cette 22<sup>e</sup> édition, plusieurs artistes se donneront rendez-vous chez nous pour fixer sur leurs toiles, les beautés du Kamouraska.

Le Comité organisateur est présentement en période de recrutement de bénévoles. Si vous avez quelques heures disponibles, venez partager avec nos artistes.

Le Symposium a besoin de vous.

Pour plus d'informations, contactez Mireille Bérubé au 418 498-2418  
Merci de vous impliquer.

Comité organisateur du Symposium de peinture du Kamouraska



Prenez note que notre site internet sera en fonction à partir du 1 janvier 2015 :

[www.transapte.com](http://www.transapte.com)

[Visitez aussi notre page facebook](#)

**CET HIVER, VOYAGEZ  
AVEC TRANS-APTE !  
POUR INFORMATION  
ET RÉSERVATION :  
856-5856**

**KAMOURASKA**  
CHRYSLER

• Pour le choix • Pour le prix  
Et surtout pour le service

Voir notre inventaire sur  
[autokamouraska.com](http://autokamouraska.com)

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à minuit  
le vendredi de 8h à 22h (département service et pièces)  
de 8h à 21h (département des ventes)

[kamouraskachrysler.com](http://kamouraskachrysler.com)



**Vous êtes importants pour nous.**



# CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



## Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 1<sup>er</sup> décembre 2014

Une seule absence. Les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, M. Richard Préfontaine. Mme Mychelle Lévesque agissait à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière. Le maire a remercié toutes les personnes présentes et ouvre la réunion.

Concernant le paiement des taxes en retard, aucune entente n'a été prise par un propriétaire qui a été avisé avant le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Un deuxième avis sera transmis audit propriétaire en lui mentionnant qu'il aura jusqu'au 12 janvier prochain pour prendre entente.

**Gestion des matières résiduelles :** Les matières résiduelles, comprennent entre autres les déchets, les matières recyclables, les matières organiques, les matières acceptées dans les écocentres et les résidus encombrants. La collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles sont faits par la Municipalité, par toute personne, société ou compagnie agissant comme représentant de la Municipalité et sous la surveillance du responsable de la Municipalité. L'administration du présent règlement relève de la ou les personne(s) désignée(s) à cet effet par le conseil municipal.

Le terme « **matières organiques** » signifie les matières résiduelles destinées à être traitées au lieu de disposition des matières organiques et dont la liste est déterminée par la MRC de Kamouraska. Elles comprennent certains résidus alimentaires et certains résidus verts. Le nouveau service offert par la municipalité comprend le ramassage de ces matières organiques, (ce qui signifie les matières résiduelles générées par tout résident qui ne sont pas des matières recyclables, des matières que l'on ne peut pas recycler mais qui sont vraiment des déchets ou des résidus encombrants et des matières acceptées dans les écocentres.) Ces matières organiques expliquées dans le tableau que vous avez reçu et dont la liste vous a été fournie seront placées dans un bac brun et seront ramassées à tous les mois, de janvier à fin mars et à toutes les

deux semaines d'avril au 1<sup>er</sup> décembre. Les bacs bruns seront ramassés en même temps que votre bac de matières recyclables. Ils seront dirigés par le camion sanitaire à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup. Chaque résident de Kamouraska a reçu un tableau des dates de ramassage et des déchets qui peuvent être placés dans ce bac. Vous devrez tenir votre bac brun propre et ne pas y placer des matières autres que ce qui est accepté. Des amendes sont même prévues pour les contrevenants. Ce nouveau règlement a été adopté le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

**Il a été résolu** que suite à la réception du renouvellement de l'assurance des immeubles municipaux, du véhicule-automobile et de l'assurance-responsabilité civile, applicable à l'année 2015, la municipalité accepte le renouvellement au montant de : 31 594.66 \$.

**Informations du maire :** Assurance des immeubles municipaux

**Il a été résolu** que la municipalité de Kamouraska accepte les tarifs 2015 tels que proposés par la Ville de Rivière-du-Loup en date du 24 septembre 2014. Coût : 91.75 \$ /t.m. incluant la redevance d'élimination qui s'applique en vertu du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles du gouvernement du Québec*. Elle l'informe aussi qu'elle est en accord avec le principe de restreindre l'accès aux propriétaires de remorque domestique qui utilisent fréquemment le site d'enfouissement et que, ledit propriétaire devra être autorisé par la municipalité à déverser le contenu de sa remorque et que la facturation soit faite directement à ce propriétaire par le site d'enfouissement plutôt que de transmettre la facture à la municipalité.

**Il a été résolu** que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de : 8 000.00 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

**Il a été résolu** que la municipalité appuie financièrement la demande du Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière concernant la remise des prix scolaires prévue le 4 juin 2015. Montant : 100.00 \$

Appuie le Gala des mérites 2015 de l'École secondaire Chanoine-Beudet de Saint-Pascal. Montant : 100 \$

**Qu'un** montant de 50.00 \$ soit versé au Comité d'entraide de Kamouraska pour le dîner des personnes seules qui se tiendra le 12 décembre prochain.

**Il a été résolu** que la municipalité approuve la révision budgétaire déposée par la SHQ en date du 4 novembre 2014. Coût révisé: 1 160.00 \$. Dépôt et acceptation des prévisions budgétaires de l'OMH de Kamouraska pour l'année 2015. Coût pour la municipalité : 883.00 \$.

**Il a été résolu** que la municipalité renouvelle l'offre de services de consultations juridiques déposée par Moreau avocats Inc. applicable à l'année 2015. Coût : 500.00 \$ + taxes applicables.

**Résolution demandée par la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et à la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour le maintien de leurs gouvernances locales, suite au projet du ministre Bolduc qui propose la fusion de ces deux commissions scolaires. Après de nombreuses considérations et explications, les membres du conseil ont rejeté la résolution par deux votes pour et trois contre.**

**Il a été résolu** que la municipalité autorise la directrice générale à procéder à la création d'une réserve financière pour le montant suivant : **4 500.00 \$** du budget prévu au compte (Pièces et accessoires – embellissement) non versée en 2014. Réserve pour réaliser le projet d'Accès au fleuve. **QUE** la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à l'affectation d'un montant de 75 000,00 \$ prévu au budget 2014 afin d'équilibrer les revenus et les dépenses.

## Prévoir séance extraordinaire sur l'adoption du budget 2015 et du plan triennal des immobilisations pour 2015-2016-2017

Période de questions : Réflexion sur

la réforme des Commissions scolaires envisagée par le MELS.

### Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le lundi, 15 décembre 2014

Une seule absence Les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, M. Richard Préfontaine. Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation en date du 8 décembre. La secrétaire rappelle que cette séance extraordinaire doit porter uniquement sur le point suivant : Résolution pour désignation d'une fourrière en vertu du Code de la Sécurité routière. La Société de l'assurance-automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la mise en fourrière des véhicules rou-

tiers. Elles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1997.

Suite à ces considérations, **Il a été résolu que** le conseil municipal désigne le Garage RMS Inc. propriété de Sonny Bouchard et Isabelle Briand à opérer une fourrière d'autos au 172, Route de Kamouraska et de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance-automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de Kamouraska; que le garage RMS Inc. devra se conformer aux exigences

de la Société de l'assurance automobile du Québec dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au *Guide de gestion des véhicules saisis produit par la Société*; que les installations de Garage RMS Inc. devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité; que la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

### Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi 12 janvier 2015

Tous les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire M. Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agissait à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

- La directrice générale fait lecture du rapport annuel du Comité Consultatif d'Urbanisme pour l'année 2014.
- **Il a été résolu à l'unanimité que**, les mandats à titre de représentants de la population, de messieurs Gilles Michaud et Michel Champagne soient renouvelés pour une période de deux (2) ans.
- **Il a été résolu que** la municipalité autorise les augmentations de salaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour les employés municipaux suivants : 2.5% pour les élus municipaux  
Augmentation de 1.00 \$ l'heure pour la directrice générale  
Augmentation de 0.75 \$ l'heure pour l'agent de développement  
Augmentation de 3.00 \$ pour le Responsable des Travaux publics. Il est passé d'adjoint à Responsable avec nouvelle responsabilité, le réseau d'égout municipal.  
Que le tarif remboursable pour frais de kilométrage soit maintenu à

0.50 \$ km pour 2015.

- **Répartition des coûts des travaux 2014 pour la stabilisation de l'Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis, acte préparé par la MRC de Kamouraska.**

**Il a été résolu** d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire la répartition des coûts pour les travaux de stabilisation de l'Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis au montant de 35 775.59 \$ auprès des propriétaires concernés par ces travaux selon l'acte de répartition inclut au présent règlement. Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**Il a aussi été résolu** de faire la répartition des coûts au montant de 6 543.81 \$ pour la porte #6 de ce même aboiteau auprès des propriétaires concernés. Adopté le 12 janvier 2015.

« **Constitution d'un fonds de roulement municipal** » par l'augmentation du fonds de roulement existant. Le Code municipal autorise la municipalité à constituer un fonds de roulement. En 1997, celle-ci avait adopté un règlement pour constituer un fonds de 16 000 \$. En 2015 la municipalité souhaite augmenter ce fonds à 50 000\$. **Il a donc**

**été résolu que** le Conseil est autorisé à augmenter ce capital qui passera de 16 000 \$ à 50 000 \$. La secrétaire est donc autorisée à transférer au fonds de roulement 34 000 \$ en provenance du surplus accumulé non-affecté du Fonds général existant.

- Il a été résolu que la municipalité autorise madame Valérie Dumont, adjointe administrative qui seconde la directrice générale dans ses tâches, à accéder au bureau municipal.

**Que** le contrat de travail de madame Valérie Dumont, adjointe administrative, soit adopté en date de la signature entre les parties.

- **Renouvellement** : la municipalité renouvelle pour l'année financière 2015 son adhésion aux Services de transport adapté et collectif – Trans-Apte de La Pocatière. Coûts : 1 985,00 \$.

- **Paiement avec ACCES D** . La municipalité autorise la directrice générale à procéder à l'inscription de la municipalité au service offert par Desjardins – Accès D applicable au paiement des taxes foncières et/ou factures diverses avec SIPC pour les contribuables et/ou autres services facturables offerts par la muni-

cipalité et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La municipalité accepte les frais encourus pour ce nouveau service qui seront prélevés directement au compte bancaire de la municipalité

- **Achat d'un enregistreur de données installé à l'usine de traitement de l'eau potable.**

Le Programme d'économie d'eau potable administré par *Stratégie d'économie d'eau potable* exige que la municipalité installe, à son usine de traitement de l'eau potable, un enregistreur de données sur le débitmètre qui permettra la prise de lecture de données afin de compléter le formulaire d'économie d'eau potable annuellement. **Il a été résolu que** celle-ci procède à l'achat d'un débitmètre pour installation à l'usine de traitement de l'eau potable selon la cotation reçue de CTH Ltée de Longueuil. Coût d'achat : 1 814.31 \$ (incluant les taxes applicables). Installation non comprise.

- **Il a été résolu que** la municipalité accepte l'embauche de madame France Thibault, à titre d'expert-conseil, afin de superviser les nouvelles normes applicables aux demandes de soumissions publiques visant l'embauche d'une firme d'ingénieurs dans le processus du projet de mise aux normes de l'eau potable ainsi que d'autres activités prévues au présent mandat (voir la propo-

sition de services datée du 8 janvier 2015).Honoraires prévus : 6 000.00 \$ + taxes applicables.

**Informations du maire :** Relocalisation de la Bibliothèque municipale.

Relocalisation du local du Club des 50 ans et +.

Appui financier à la demande déposée par le club de patinage artistique de Saint-Pascal. Montant 50.\$

**Il a été résolu que** le conseil de la municipalité appuie les travaux d'entretien ou d'aménagement sur le cours d'eau Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis (travaux correctifs) par la MRC en 2015 et s'acquittera de la facture qui y sera associée ; le conseil demande à la MRC : de produire un acte de répartition des coûts des travaux prévus en 2015 ; le conseil est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux ; le conseil est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC; le conseil demande que le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

- **Appui au projet de communication et de tourisme demandé par la MRC**

- La MRC de Kamouraska s'applique à créer une Corporation de promotion du territoire qui regroupera les volets du tourisme, des communications régionales, du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska ainsi qu'un service de gestion de projets Cette nouvelle Corporation sera une opportunité pour les municipalités participantes qui pourront bénéficier d'une banque de services et d'une visibilité plus grande dans le guide de séjour. Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska souhaite être partenaire du projet de communication et de tourisme de la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Pacte rural. De la sorte, la municipalité de Kamouraska retiendra les services de la Corporation au cours de la prochaine année selon les besoins qu'elle déterminera et s'engage donc à verser un montant de 1388 \$ à la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska dans le cadre de ce projet.

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec pour les années 2015-2016-2017. Coût du renouvellement : 720 \$ (tarif triennal)

**Période de questions :** Attraites pour les futurs résidents (Comité du développement domiciliaire)

## « Assoyez-vous ! »



Je vous invite à voir mon exposition solo au Café Azimut de La Pocatière, du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2015. Sous le thème « Assoyez-vous ! », j'ai créé une série de 10 tableaux fantaisistes afin de donner une seconde vie à nos petites chaises de bois kamouraskoises. Ces amies fidèles qui font notre fierté. Soyez les bienvenues et prenez le temps de vous assoier.

Réjeanne Pelletier, artiste de Kamouraska

# Budget 2015 Municipalité de Kamouraska

Communiqué règlement 2014-11

Le conseil de la municipalité de Kamouraska a adopté le 15 décembre dernier, le budget pour l'année 2015 et il est autorisé à faire les dépenses suivantes pour la même année financière et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

## ARTICLE 1

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

|   |                     |
|---|---------------------|
| Administration générale                 | 250 473 \$          |
| Sécurité publique                       | 191 731 \$          |
| Transport                               | 365 974 \$          |
| Hygiène du milieu                       | 328 247 \$          |
| Santé et Bien-être                      | 51 500 \$           |
| Aménagement, urbanisme et développement | 72 389 \$           |
| Loisirs et culture                      | 180 990 \$          |
| Frais de financement                    | 9 139 \$            |
| Autres frais de financement             | 1 050 \$            |
| Logement social                         | 883 \$              |
| <b>SOUS-TOTAL :</b>                     | <b>1 452 376 \$</b> |

Prendre note que, selon les modifications aux PCGR (principes comptables généralement reconnus), à compter de l'exercice 2010, les amortissements d'immobilisations sont inclus comme «charges» aux dépenses de fonctionnement. Le montant inclut aux dépenses est de : 282 619 \$ qui vient s'équilibrer à la rubrique «Immobilisations -amortissement).

|   |              |
|---|--------------|
| <b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>             | (121 914) \$ |
| <b>AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b> |              |
| <b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>       |              |
| <b>IMMOBILISATIONS</b>                        |              |
| <b>AMORTISSEMENT</b>                          | 282 619 \$   |
| <b>FINANCEMENT</b>                            |              |
| <b>REMBOURSEMENT DE LA DETTE A LONG TERME</b> | (113 615) \$ |
| <b>DÉPENSE D'INVESTISSEMENT</b>               | (47 091) \$  |

## ARTICLE 2

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

### REVENUS :

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| *Taxes                        | 1 089 700 \$ |
| Paiement tenant lieu de taxes | 3 200 \$     |
| Transferts                    | 200 262 \$   |
| Services rendus               | 22 800 \$    |
| Imposition des droits         | 9 500 \$     |
| Intérêts                      | 5 000 \$     |

**TOTAL DES REVENUS :** **1 330 462 \$**

\*Pour une taxe foncière générale de **0.73 \$ / 100 \$** d'évaluation imposable sur une évaluation des immeubles imposables de **115 134 900 \$** :

**115 134 900 \$ à 0.73\$ / 100 \$** **840 485 \$**

**\*Autres revenus** **240 762 \$**

**\*Tarification, taxes d'immobilisations et fonctionnement** **249 215 \$**

|  |          |
|--|----------|
| Recettes de la tarification des matières résiduelles : | 65 000.  |
| Taxe de secteur –Service de la dette :                 | 2 435.   |
| Taxe d'immobilisation (15 % = 0.01 \$)                 | 8 585.   |
| 0.005 aqueduc à l'ensemble                             |          |
| 0.005 égouts à l'ensemble                              |          |
| Taxe de fonctionnement (secteur) :                     | 112 000. |
| Taxe de secteur (compteur et linéaire) :               | 46 195.  |
| Tarification (vidange de fosses septiques) :           | 15 000.  |

**TOTAL DES RECETTES :** **1 330 462 \$**

**ARTICLE 3**

Les taux de taxes et les tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2015

**ARTICLE 4**

Le conseil décrète pour l'année 2015 les taxes spéciales de secteur suivantes pour les immobilisations et le fonctionnement du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux :

**TAXES DES IMMOBILISATIONS - AQUEDUC**

Consommation de base (compteur) : 150,00 \$ (réf. Art.10, Règ.1995.01 & 1998.10)

Taxe linéaire : 1,45 / mètre (réf. Art.11, Règ. 1995.01)

Évaluation (secteur) : 0,01 / 100 \$ (réf. Art.12, Règ. 1995.01)

**TAXES DES IMMOBILISATIONS - ÉGOUTS**

Tarification - immobilisations : 35,00 \$ par unité de référence (réf. Art.6, Règ.1995.05)

Taxe linéaire - immobilisations : 0,40 \$/ mètre (réf. Art.7, Règ. 1995.05)

Taxe évaluation secteur : 0,01 / 100,00 \$ (réf. Art.8, Règ. 1995.05)

**TAXE DE FONCTIONNEMENT**

Aqueduc : 400,00 \$ par unité de référence (365 m3) (réf. Art.3, Règl.1996.08)

Égouts : 175,00 \$ par unité résidentielle de référence (réf. Art.7, Règ.1996.08)

Compteur d'eau : Une location de compteur d'eau est fixée à 5,00\$/résidence/année (Réf.: Règ. 1997-01 et réso. 97.02.22) pour l'entretien des compteurs d'eau sauf les nouvelles résidences qui se sont ajoutées sur le réseau.

**ARTICLE 5**

Le taux de la taxe foncière générale sera maintenu à 0.73 / 100 \$ d'évaluation incluant 0.09 \$ / 100 \$ pour les services de police pour l'année 2015 et 0,15 \$ /100 \$ pour la voirie locale conformément au rôle d'évaluation déposé le 15 septembre 2014 mais qui sera en vigueur le 1er janvier 2015.

**ARTICLE 6****TARIFICATION DE SERVICES MUNICIPAUX**

La tarification pour le service d'enlèvement, de transport et d'élimination des rebuts pour 2015 est déterminée en fonction de l'unité de référence suivante :

Résidentiel un (1) logement 145.00 \$

Bacs pour matières organiques : 53.00 \$ (montant imposé sur la facturation annuelle sur chaque propriété : payable 1 fois seulement).

Une tarification à l'unité résidentielle non-desservie par le réseau d'aqueduc et d'égouts sera imposée relativement à la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques (réf. Règlement 2004.09 et Règlement 2004.10) soit 96.00 \$ /an pour deux (2) ans pour les résidences permanentes et 48.00 \$/an pour quatre (4) ans pour les résidences secondaires (chalets) selon la soumission acceptée en date du 6 octobre 2014 applicable aux années 2015 et 2016 pour les résidences permanentes. Le montant pour les résidences secondaires sera réajusté en 2017 et 2018.

**ARTICLE 7**

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Municipalité de Kamouraska est fixé à 1 % par mois (12 % par an) pour l'exercice financier 2015.

**ARTICLE 8**

Le présent règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

**Fait et adopté à Kamouraska, ce quinzième jour de décembre 2014.**

D'autre part, la municipalité a adopté son plan triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 qui prévoit pour la prochaine année des investissements en immobilisations d'un montant de : 450 181,00 \$ et 112 545 \$ ; montants provenant de la taxe d'accise qui seront appliqués respectivement aux travaux de mise aux normes de l'eau potable en réalisation pour 2015 et l'amélioration de l'édifice municipal. Pour ce qui est des travaux de voirie (réfection/entretien des routes), des sommes ont été prévues en 2016 et en 2017.

Pour plus de détails, contacter le bureau municipal au 492-6523, poste 1.

**SOURCE** : Mychelle Lévesque, dir. gén.

# Vous prévoyez faire des rénos? À vos stylos avant votre marteau!

Kamouraska, c'est une municipalité magnifique; une municipalité reconnue depuis des lunes pour la beauté de son patrimoine bâti et *par la présence de ses nombreux villégiateurs*. Nous le savons et c'est pour cette raison que depuis 1999, les maisons situées à l'intérieur du périmètre urbain<sup>1</sup> sont soumises au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Le PIIA fait partie d'une série d'interventions de la municipalité de Kamouraska visant à conserver la beauté de son patrimoine bâti. L'adhésion à l'Association des plus beaux villages du Québec et aux Fleurons du Québec, sont des exemples de l'ambition des élus et des citoyens de conserver un milieu de vie exemplaire qui sait si bien se distinguer.

Pour que le règlement PIIA soit respec-

té, un comité consultatif en urbanisme (CCU) a pour mission de faire des recommandations au conseil municipal pour accepter ou non les nouveaux projets de construction ou de rénovation. Ainsi, tous les résidents habitant le périmètre urbain qui voudraient rénover ou construire une maison, doivent adresser une demande au CCU. La démarche est simple, une petite préparation et suivez les étapes!

Tout d'abord, vous devrez présenter les documents nécessaires avant les rencontres du CCU. Ces rencontres se réalisent les 3<sup>e</sup> lundis du mois, à condition d'avoir des dossiers à l'étude. Vous pouvez consulter la liste des documents nécessaires en vous rendant sur le site web de la municipalité de Kamouraska ([www.kamouraska.ca](http://www.kamouraska.ca)), sous l'onglet Municipalité, sélectionnez le lien : réglementation. Ainsi, vous aurez accès au

règlement sur le PIIA, soit la partie VI de la réglementation d'urbanisme. Prenez le temps de bien lire le document et référez-vous à la municipalité pour toute information supplémentaire.

N'oubliez pas, avant de débiter vos travaux de rénovation, une préparation adéquate vous évitera bien des maux de tête! Si vous n'êtes pas certain que votre terrain soit légiféré par le PIIA, communiquez avec la municipalité!

Votre agent de développement



<sup>1</sup> Zones représentées par MIA1, MIA2, MIA3, MIA4, MIA5, MIA6, MIA7, MIA8, MIA9, R1, R2, R3, R4, R5, R6, P1 et P2

**Gymnastique du cerveau**

- Des exercices variés qui font travailler la mémoire, le langage, le raisonnement, la créativité, la concentration, etc.
- Pour vous aider à garder votre cerveau en santé;
- Vous offrant l'occasion de rencontrer des gens dans une atmosphère amicale;
- D'une durée de deux heures par semaine de septembre à mai;

\* Inscription en court temps.  
**C'EST 20\$ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
TÉLÉPHONÉZ AU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES  
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

**RIVIÈRE-DU-LOUP : (418) 862-8277 POSTE 3610**  
**SAINT-PASCAL : (418) 856-7040 POSTE 3615**  
**LA POCATIÈRE : (418) 856-1446 POSTE 3617**

**INFORMATIQUE**

- 1- INFORMATIQUE DE BASE**  
Appréhender l'ordinateur et ses périphériques. Utiliser Windows et s'initier à Internet.  
\* Dès le 30 janvier à La Pocatière
- 2- INFORMATIQUE INTERMÉDIAIRE**  
Utiliser le traitement de texte et organiser des dossiers.  
\* Dès le 30 janvier à Saint-Léonard
- 3- APPLICATION DES LOGICIELS (NOUVEAU)**  
Améliorer votre utilisation des logiciels par un accompagnement personnalisé.  
\* Dès le 30 janvier à Saint-Pascal
- 4- MÉDIAS SOCIAUX ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**  
Assister à des capsules sur l'utilisation de Facebook, Twitter, tablettes, etc...  
\* Dès le 30 février à La Pocatière

**C'EST 40\$ PAR COURS**

**ANGLAIS-TRAVAIL**

Parler et écrire l'anglais seraient des atouts pour votre progression professionnelle?

**Vous apprendrez à :**

- Utiliser efficacement le vocabulaire d'accueil et de conversation, pour les communications téléphoniques et face à face;
- Remplir des formulaires;
- Rédiger des documents et des lettres;
- Préparer une entrevue, rédiger un CV;
- Communiquer à l'oral et à l'écrit, en tenant compte du contexte de votre milieu de travail.

**C'EST 40\$ PAR COURS**

**Cours offerts dans votre municipalité si plus de 15 inscriptions par groupe**

LL Avec vous, là où ça compte TT

## MALLETTE

SENCRL

Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA  
Carolyne Thériault, CPA, CA  
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec)  
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515  
télé. : 418 492-9640

[www.mallette.ca](http://www.mallette.ca)

**400, Chapleau  
Saint-Pascal (QC)  
G0L 3Y0**

**tél. : (418) 492-2902  
télé. : (418) 492-7566**

**André Tanguay**  
Propriétaire

courriel : [iga08595andre.tanguay@sobeys.com](mailto:iga08595andre.tanguay@sobeys.com)

# Valérie Dumont



La municipalité de Kamouraska est fière d'annoncer à la population de Kamou-

raska que madame Valérie Dumont fait partie maintenant de l'équipe municipale à titre d'adjointe administrative. Elle secondera la directrice générale dans ses fonctions entre autres, aura la responsabilité des locations de salles, du secrétariat des dossiers et/ou des suivis au CCU ainsi que différentes tâches administratives.

Madame Dumont est entrée en fonction en décembre dernier. Elle sera disponible trois (3) jours/semaine soit les mercredis,

jeudis et vendredis.

Madame Dumont possède une grande expérience au niveau de la documentation et de l'accueil. Elle saura répondre à vos interrogations ou dirigera votre demande à la personne responsable de l'information demandée.

Bienvenue à Valérie et bonne chance dans ses nouvelles fonctions!

Source :

Mychelle Lévesque, directrice générale



## INVITATION

# SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

**Co-éco et les municipalités de Saint-Pascal  
Kamouraska, Saint-Germain, Saint-Denis-de-la-Bouteillerie,  
Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel et de Saint-Bruno- de-Kamouraska**

ont le plaisir de convier tous les citoyens  
à une séance publique d'information sur la  
**COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES.**

Mardi 17 février 2015 à 19 h 30  
Au centre communautaire Robert-Côté  
470, rue Notre-Dame à Saint-Pascal

La séance d'information sera suivie d'une période de questions.

Pour plus d'information : Sophie Vachon, conseillère (Co-éco)  
[svachon@co-eco.org](mailto:svachon@co-eco.org) ou 418 856-2628, poste 2










Vous aimez apprendre à votre rythme  
**en tenant compte de votre horaire ?**  
**Pensez à notre Centre de perfectionnement !**  
Informatique • Comptabilité • Français



**Téléphone : 1 855 856-1527**  
**Courriel : [jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca](mailto:jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca)**

  
 Formation continue  
Cégep de La Pocatière



LE GRAND RÉSEAU D'ICI

**RIVIÈRE-DU-LOUP  
CLAVIGRAPHE  
(1979) LTÉE**

**RÉGIS BERNIER**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél. : 418 862-7234  
Fax : 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9  
[info@rdclav.com](mailto:info@rdclav.com)

## De nouvelles préposées

La Pocatière, le 27 novembre 2014 – C'est à la suite d'un apprentissage effectué en entreprise se déroulant selon la formule du compagnonnage que les compétences des six apprenties ayant participé au projet sont reconnues et elles deviennent ainsi détentrices d'une certification de qualification professionnelle. Services Kam-Aide compte à son actif maintenant, 4 compagnes et 22 préposées d'aide à domicile certifiées.

La direction des Services Kam-Aide est fière de présenter à toute la population du Kamouraska les six préposées d'aide à domicile ayant complété leur formation en juin dernier.

Établi au Kamouraska depuis 1993, Services Kam-Aide inc. offre des services en aide domestique professionnels et personnalisés, tout en étant soucieuse d'offrir à tous ses clients le respect de leurs besoins et habitudes en misant sur une approche humaine et chaleureuse.

Services Kam-Aide inc. est un organisme à but non lucratif subventionné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, Services Kam-Aide inc. est reconnu au titre d'entreprise d'économie sociale depuis 1997, ce qui lui permet d'offrir à sa clientèle des services d'entretien ménager à un coût très accessible.



*De gauche à droite, rangée arrière : Louise Lavoie, Marie-Josée Anctil, Isabelle Dubé,*

*De gauche à droite, rangée avant : Jessie Lavoie Pelletier, Line Benoit et Nathalie Michaud. Félicitations*



**Service offert à toute la population du Kamouraska**

**Services Kam-Aide inc. a le plaisir de vous proposer un nouveau service.**

### **Nettoyage de fenêtres extérieures**

- Service offert en tout temps
- Coût résidentiel : 15,00\$ par étage
- Également disponible aux entreprises

**Services Kam-Aide inc., vous simplifie la vie !**

**418-856-5636**



### **François Lapointe**

**Député  
Montmagny-L'Islet-  
Kamouraska-Rivière-du-Loup**



**Centre commercial Rivière-du-Loup  
298, boulevard Armand-Thériault  
3<sup>ème</sup> étage, bureau 3F  
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2  
418-868-1280  
Francois.Lapointe@parl.gc.ca**



### **Norbert Morin**

**Député Côte-du-Sud  
418 492-7730  
1 866 774-1893  
nmorin-cds@assnat.qc.ca**



## Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Un après-midi de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes, mercredi et jeudi, les 4 et 5 février à 13h30.

Inscrivez-vous avant le 3 février, places limitées. 418 492-1449

Le Centre-Femmes organise pour vous mesdames un **dîner de la Saint-Valentin**, mercredi, le 11 février, dès 11h30 au Centre-Femmes. Apportez votre lunch. Nous fournirons ensuite le dessert, tout en chocolat!

Inscriptions avant le 10 février, places limitées. 418 492-1449

**Une p'tite jasette !** Venez- vous amuser en participant à un jeu de table où sont mises en situation huit femmes avec huit budgets et vécus différents! Cette activité aura lieu mercredi, le 18 février à 13h30, au Centre-Femmes. Inscrivez-vous au 418 492-1449.

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « La réflexologie : Comment appliquer ce soin par soi-même ? » aura lieu jeudi, le 26 février à 9h00. Cette activité se déroulera au Centre-Femmes au 710, rue Taché à St-Pascal. Inscrivez-vous, places limitées. 418 492-1449

Dimanche, le 8 mars, c'est la **Journée internationale de la Femme**. Visitez notre site web pour connaître l'activité qui sera organisée par le Centre-Femmes. 418 492-1449

Un atelier-conférence sera donné par Lorraine Leduc sur la **culture** et les **traditions Mohawk**, suivi d'un atelier de perlage. C'est à ne pas manquer! Inscrivez-vous, places limitées. 418 492-1449

**Une p'tite jasette !** Venez jaser d'un sujet d'actualité avec Annick Mercier, l'agente socio-politique.

Visitez notre site web pour connaître le sujet. Inscrivez-vous, places limitées. 418 492-1449

Lise Lemay, intervenante

## La Maison de la famille du Kamouraska

**Les p'tits explorateurs :** Une matinée avec vos tout-petits, remplie d'activités axés sur différentes sphères du développement de l'enfant. Saint-Pascal, à nos locaux : Groupe 4-5 ans : lundi, 2 février de 9h30 à 11h Groupe 2-3 ans : lundi, 16 février de 9h30 à 11h

**Parents en forme :** Période d'exercices adaptés pour nouvelles mamans et femmes enceintes. Les papas sont les bienvenus. Saint-Pascal, au Centre Robert Côté : mercredi, 4 février de 13h30 à 15h  
mardi, 17 février de 13h30 à 15h

**Les p'tites frimousses :** Offre d'une série d'ateliers pour les parents accompagnés de leur bébé âgé de 0 à 1an. Les ateliers « Les p'tites frimousses » comptent 6 rencontres qui s'échelonnent sur 6 semaines. Il s'agit d'une occasion à saisir pour en connaître davantage sur le développement de la motricité globale, la motricité fine, le développement sensoriel/perceptif de votre enfant et de l'importance du jeu dans la vie de votre petit trésor. Les ateliers se dérouleront les jeudis, 5, 12, 19, 26 février de 9h15 à 11h15. Le tout aura lieu à nos locaux. L'inscription est obligatoire. Faites vite les places sont limitées à 8.

« **J'ai pas faim! J'aime pas ça! C'est pas bon! Pas encore des légumes ...!** » Weena Beaulieu, diététiste-nutritionniste, propose un atelier intitulé: « **Vision de la saine alimentation, développement du goût et respect de l'appétit** ». Vous découvrirez les facteurs influençant les comportements alimentaires de vos enfants, ainsi que des outils afin de reconnaître les signaux de faim et de satiété. Il y aura également quelques trucs pour favoriser le développement du goût de vos enfants. Saint-Pascal : au choix, deux possibilités pour suivre la formation : samedi, 7février à 14h00. Salle Esnest-Ouellet, 470 rue Notre-Dame ou. mardi 23 février à 13h30 à nos locaux.

**Moi à l'oeuvre :** En partenariat avec le Centre d'Art de Kamouraska, nous vous offrons une nouvelle série de 4 ateliers au cours desquels les enfants (1 à 5 ans) accompagnés de leurs parents partiront à la découverte de différentes disciplines artistiques par le biais de rencontres avec des artistes. Thème de la deuxième rencontre « Moi j'explore...le dessin. » Saint-Pascal, à nos locaux : mardi, 10 février, 13h30.

**Massage et relaxation pour bébé :** Un atelier qui vous propose des outils simples et concrets pour aider à la relaxation des bébés de la naissance à un an. Animateur : Karine Chenard, massothérapeute  
Saint-Pascal, à nos locaux : mardi, 24 février de 13h30 à 15h00.

**Tous les vendredis...** Vous pouvez vous réunir en petit groupe afin de préparer des repas ensemble (pâté au poulet, sauce à spaghetti, soupe, etc.) Nous mettons à votre disposition notre cuisine pour vous permettre de réaliser cette rencontre.

Vous avez besoin de parler ou de sortir de votre routine, une intervenante est présente pour vous accueillir à la Maison de la famille. Elle se fera un réel plaisir de discuter avec vous autour d'un café ou bien via un entretien téléphonique au **418 492-5993 poste 103**. Au plaisir de vous voir!

**Toutes les activités sont gratuites.**

**L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES**

**418 492-5993 poste 103**

# Les pèlerins 2015

Vous avez déjà dû voir sur les routes de notre région et traversant notre village des groupes de piétons un peu différents des touristes motorisés habituels. Ces personnes cheminent ainsi à pied de Pointe-au-Père jusqu'à Saint-Anne-de-Beaupré: ce sont des « pèlerins ». Cette marche a lieu depuis dix ans, de la troisième semaine de juin à la première de juillet.

Ils sont accueillis pour le coucher dans des maisons des villages qu'ils traversent. Ils sont très aimables, arrivent avec leur sac de couchage et leurs serviettes. Donc tout ce qu'ils espèrent, c'est un endroit pour dormir. Ils s'organisent pour leurs repas en achetant ce qu'ils désirent ou en allant dans les casse-croutes ou restaurants.

Ils repartent le lendemain tôt, ils se couchant tôt aussi car ils ont de la route à faire. Si les hôtes se sentent généreux, ils peuvent leur fournir le petit déjeuner, fruits, pains, céréales ou autre... Il n'est pas nécessaire de les servir et ils laissent la maison telle qu'ils l'ont trouvée car ils savent que les pèlerins suivants trouveront eux aussi un bel endroit et des gens accueillants. Chaque pèlerin donnera 20\$ pour vous remercier.

Comme par les années passées, la marche dure pendant 17 jours. Si vous recevez 4 pèlerins par journée, vous pourrez en recevoir au total 68. Il se peut que cela soit un peu moins car plusieurs doivent abandonner en cours de route. Si vous vous sentez assez généreux pour recevoir ces personnes, j'aimerais que vous me le fassiez savoir, je pourrai alors donner votre nom au responsable de Rimouski.

En espérant que Kamouraska demeure le beau village dont ils ont entendu parler, qu'ils désirent connaître et qu'ils pourront y trouver comme par les années antérieures une maison accueillante pour eux.

Magdeleine M. Bossé Tél. : 418 492-3640  
Courriel : magmibo@videotron.ca

# Passeport Kamouraska



**Cet hiver, c'est le Kamouraska qu'on visite!**

Bougez à travers notre belle région et accumulez des autocollants dans votre Passeport Kamouraska pour courir la chance de gagner un panier rempli de produits régionaux.

**Comment ?** En participant aux activités admissibles et ce, dans 10 municipalités de la région. Du 21 décembre 2014 au 21 mars 2015, plusieurs activités pour toute la famille vous attendent au Kamouraska.

N'attendez plus pour vous procurer un passeport au bureau de votre municipalité ou lors des activités.

| Date   | Activité  | Municipalité               | Lieu  | Tarif                   |
|--|---|----------------------------|---|-------------------------|
| 3 janvier 9 h à 16 h<br>ou 17 h 30 à 19 h 30 | Fête, patinoire, patinage   | La Pocatière               | Centre Bombardier 506, 9 <sup>e</sup> Rue                                 | Gratuit                 |
| 03 janvier 19 h à 20 h                       | Défilé Patin  | Saint-Amand-de-Kamouraska  | Patinoire extérieure, 425, route 209                                      | Gratuit                 |
| 24 janvier 19 h                              | Marché extérieur et feu de joie                                       | Saint-Anne-de-Kamouraska   | Pier de la Marine (côté est de la route 121)                              | Gratuit                 |
| 22 janvier 10 h à 18 h                       | Patinoire   | Saint-Anne-de-Kamouraska   | Centre de loisirs, 113, rue Fitzpatrick                                   | Gratuit                 |
| 23 au 25 janvier 13 h à 17 h                 | Patinoire libre   | Saint-Gabriel-Lévesque     | Patinoire 30, rue Principale  | Gratuit                 |
| 4 février 18 h à 20 h 30                     | Patinoire aux Bamboukas   | Saint-Jacques              | Arena de glace  | Gratuit                 |
| 7 février 18 h à 19 h                        | Fête au "Saint-Jacques" (patinoire et jeux, tir à l'arc)              | Saint-Jacques              | Centre des Loisirs 307, rue des Loisirs                                   | Contribution volontaire |
| 8 février 18 h à 19 h                        | Journée Familiale du Centre de Loisirs (patinoire, jeux, tir à l'arc) | Saint-Pierre               | Patinoire 33, rue Canal   | 55 \$ par adulte        |
| 8 février 09 h à 16 h 30                     | Les 4000 Luchiques du Centre-ville                                    | La Pocatière               | Site récréatif (côté ouest du centre Bombardier, 506, 9 <sup>e</sup> Rue) | Gratuit                 |
| 11 février 19 h à 20 h                       | Muséum, Saint-Jacques   | Saint-Amand-de-Kamouraska  | Patinoire extérieure, 425, route 209                                      | Gratuit                 |
| 14 février 18 h à 22 h                       | Gillette au Sultan  | Saint-Michel               | Centre des Loisirs, 5296, rue de l'Église nord                            | Gratuit                 |
| 15 février 08 h                              | Assemblée familiale générale d'hiver (jeux, repas et cadeaux)         | Marie-Curie                | Patinoire 22, rue du Centre-ville   | Gratuit                 |
| 18 février 10 h à 18 h                       | Assemblée générale de la Lac-Morin (patinoire, jeux, repas, etc.)     | Saint-Amand-de-Kamouraska  | Site Morin, accessible par le pont Saint-Ambroise nord                    | Gratuit                 |
| 21 février 9 h à 12 h ou 13 h à 16 h         | Gillette  | Saint-Pierre               | 401, rue Notre-Dame, (côté ouest) Patinoire, Montclair des Loisirs        | Gratuit                 |
| 23 février 13 h                              | Marché aux Bamboukas  | Saint-Anne-de-Kamouraska   | Pier de la Marine (côté est de la route 121)                              | Gratuit                 |
| 28 février 12 h 30 à 13 h 30                 | Randonnée en raquette aux pentes d'Essex                              | Saint-Onésime-d'Essex      | 55, chemin d'Essex  | Gratuit                 |
| 2 <sup>e</sup> mars 12 h à 13 h              | Arena de glace  | Saint-Frédéric             | 550, avenue Martin, terrain de base                                       | Gratuit                 |
| 3 mars 11 h à 18 h                           | Luc et ses amis   | Saint-Hélène-de-Kamouraska | Pier-Robert Lapointe 125A, rue de l'Église nord                           | Gratuit                 |
| 6 mars 18 h à 20 h 30                        | Chasse glorieuse et cocoon  | La Pocatière               | Centre Bombardier 506, 9 <sup>e</sup> Rue                                 | Gratuit                 |

Ⓜ Récupérez votre passeport à votre bureau municipal à compter du 15 décembre 2014 et rapportez le avant le 31 mars 2015.

Ⓜ Pour le calendrier des activités mis à jour visitez le [www.cdk.kamouraska.com](http://www.cdk.kamouraska.com)

Ⓜ Passeports disponibles au bureau de votre municipalité ou lors des activités.



## Construction Yves Gosselin

**Entrepreneur général**  
Construction - rénovation

Résidentiel  
et commercial

9, Route Lauzier  
Kamouraska (Québec) G0L 1M0  
Tél.: (418) 492-3492  
(418) 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

## Ramonage de cheminées

**Frédéric Pilote**  
Tél. Bur. : 418-860-2100  
Cell. : 418-894-8608

- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- DÉNEIGEMENT DE TOITURE ET RÉPARATION
- INSTALLATION DE GAINÉ (Vérification de cheminées) (Estimation gratuite)

Pour le comté de Kamouraska, K.R.T.B. et Rivière-du-Loup

# AGENDA

## Février

|                   |   |                                   |                      |
|-------------------|---|-----------------------------------|----------------------|
| 2 février, 20h00  | Conseil municipal   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 3 février         | Collecte des matières recyclables   |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 3 février, 13h30  | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 4 février, 19h30  | Les mercredis cinéma! - Gabrielle   | Local des loisirs (111 av. Morel) | 418 492-6523 poste 3 |
| 6 février, 19h30  | Raquette à la pleine lune   | coin route lauzier et rang du Cap | 418 492-6523 poste 3 |
| 7 février, 9h30   | Atelier : exploration de soi par l'activité artistique - inscription nécessaire | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 7 février, 13h30  | Atelier : exploration de soi par l'écriture - inscription nécessaire            | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 10 février        | Collecte des ordures  |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 10 février, 13h30 | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 11 février, 13h30 | Réunion cercle des fermières  | Local des fermières               | 418 492-7361         |
| 12 février, 19h00 | Yoga – 10\$, sans inscription   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 14 février, 9h30  | Atelier : exploration de soi par l'activité artistique - inscription nécessaire | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 14 février, 13h30 | Atelier : exploration de soi par l'écriture - inscription nécessaire            | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 16 février        | Rencontre CCU   |                                   | 418 492-6523 poste 2 |
| 17 février        | Collecte des matières recyclables et des matières organiques                    |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 17 février, 12h00 | Dîner pour tous   | Centre communautaire              | 418 498-5410         |
| 17 février, 13h30 | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 19 février, 19h00 | Yoga – 10\$, sans inscription   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 19 février, 13h30 | Rencontre proches aidants   | Saint-Pascal, 360, rue Taché      | 418 856-7000         |
| 21 février, 9h30  | Atelier : exploration de soi par l'activité artistique - inscription nécessaire | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 21 février, 13h30 | Atelier : exploration de soi par l'écriture - inscription nécessaire            | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 21 février, 13h30 | Cours de photographie – inscription nécessaire                                  | À l'extérieur                     | 418 492-6523 poste 3 |
| 22 février        | Fête de l'hiver   | À venir                           | 418 492-6523 poste 3 |
| 24 février        | Collecte des ordures  |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 24 février, 13h30 | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 26 février, 19h00 | Yoga – 10\$, sans inscription   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 26 février, 19h00 | Cours de photographie – inscription nécessaire                                  | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |

## Mars

|                |   |                                   |                      |
|----------------|---|-----------------------------------|----------------------|
| 2 mars, 20h00  | Conseil municipal   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 3 mars         | Collecte des matières recyclables   |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 3 mars, 13h30  | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 4 mars, 13h30  | Les mercredis cinéma! – la légende de Manolo                                    | Local des loisirs (111 av. Morel) | 418 492-6523 poste 3 |
| 5 mars, 19h00  | Yoga – 10\$, sans inscription   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 7 mars, 9h30   | Atelier : exploration de soi par l'activité artistique - inscription nécessaire | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 7 mars, 13h30  | Atelier : exploration de soi par l'écriture - inscription nécessaire            | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 7 mars, 19h30  | Raquette à la pleine lune   | coin route lauzier et rang du Cap | 418 492-6523 poste 3 |
| 10 mars        | Collecte des ordures  |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 10 mars, 13h30 | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 11 mars, 13h30 | Réunion cercle des fermières  | Local des fermières               | 418 492-7361         |
| 12 mars, 19h00 | Yoga – 10\$, sans inscription   | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 14 mars, 9h30  | Atelier : exploration de soi par l'activité artistique - inscription nécessaire | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 14 mars, 13h30 | Atelier : exploration de soi par l'écriture - inscription nécessaire            | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 14 mars, 15h30 | Atelier de création de sushi  | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 14 mars, 18h30 | Souper sushi – acheter vos billets  | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 16 mars        | Rencontre CCU   |                                   | 418 492-6523 poste 2 |
| 17 mars        | Collecte des matières recyclables et des matières organiques                    |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 17 mars, 12h00 | Dîner pour tous   | Centre communautaire              | 418 498-5410         |
| 17 mars, 13h30 | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 21 mars, 9h30  | Atelier : exploration de soi par l'activité artistique - inscription nécessaire | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 21 mars, 13h30 | Atelier : exploration de soi par l'écriture - inscription nécessaire            | Centre communautaire              | 418 492-6523 poste 3 |
| 24 mars        | Collecte des ordures  |                                   | 418 492-6523 poste 1 |
| 24 mars, 13h30 | Vie-active  | Centre communautaire              | 418 492-5473         |
| 31 mars        | Collecte des matières recyclables   |                                   | 418 492-6523 poste 1 |

La bibliothèque de Kamouraska est ouverte le mardi de 14h à 15h, jeudi de 19h à 20h et dimanche de 10h à 11h.

Un rappel : Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois d'avril et mai, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 mars prochain. [magmibo@videotron.ca](mailto:magmibo@videotron.ca)



# Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social  
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | [www.quaidesbulles.ca](http://www.quaidesbulles.ca)

# Boulangerie Niemand



## Horaires 2014

En Mai : ouvert les vendredis, samedis et dimanches

En juin, septembre et octobre : ouvert du jeudi au dimanche

De la St-Jean à la Fête du travail : ouvert tous les jours

Au plaisir de vous servir entre 8 h et 18 h.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

## La Fée Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie



Hébergement

**La Fée Gourmande**  
167, avenue Morel, Kamouraska  
418 492-3030  
[www.lafeegourmande.ca](http://www.lafeegourmande.ca)

Chocolats fins  
Caramels et tartinades  
Confiseries et nougats  
Desserts  
Glaces et sorbets  
Cafés, thés, chocolat chaud

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)  
1 chambre avec accès au solarium côté jardin  
Accès aux terrasses avant et arrière  
Accès à Internet sans fil



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0  
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Livraison partout au Québec

[POISSONNERIELAUZIER.COM](http://POISSONNERIELAUZIER.COM)